

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0023439

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

23053

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 0513

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAAFOURA Mohamad Date de naissance : 01-01-1946

Adresse : Hay Mly Abdallah Rue 202 nr 49

Tél. : 0661 311900

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

PROFESSEUR BOUHYA SAID  
Gynécologue - Obstétricien  
Clinique Les Fleurs  
Tél: 0661 15 21 11  
SNT 091 02 916

Date de consultation : 17/02/2020

Nom et prénom du malade : M. LAAFOURA Zohar Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

27 FEV. 2020

ACCUEIL 02/2020

MUPRAS

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/02/2020	Consultation	300,00 M		PROFESSEUR SOUMA Infectiologie, Clinique, Oftalmologie, Endocrinologie, Cardiologie, Gynécologie, Pédiatrie, Médecine générale

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17/02/2020	9,70	270,00 HT
	17/02/2020	B.150	226,00 HT

AUXiliaires médicaux

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right. Each tooth is represented by a circle with a number inside. The numbers are: 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. A vertical arrow points downwards from the center of the arch, indicating the direction of the bite force.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# مصحة الزهور

## CLINIQUE LES FLEURS

Gynécologie - Obstétrique - Maternité - Maladie du Sein et Chirurgie Mammaire  
Chirurgie Générale - Urologie - Chirurgie Endoscopique (Coelio - chirurgie, Hystéroskopie...)  
Centre de Procréation Médicalement Assistée (Fiv - Stérilité ...)

16, rue des Hôpitaux - 20360 CASABLANCA  
CNSS 1449447 - Patente 363115910 ICE : 00 166 827 30000 34  
Tél 05 22 22 26 16 - 05 22 22 09 90 - URGENCE : 05 22 27 80 63 Fax 05 22 29 94 47  
Direction : 06 61 05 53 34 Administration : 06 61 09 39 80 Sage femme : 06 61 11 35 54  
E-mail : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

**Permanence 24 h sur 24 h**

Docteur .....

Casablanca, le .....

Le 17/02/2020

Dr LAHRECH Zohra

Prélèvement vaginal.

CENTRE DE BIOLOGIE  
DES HÔPITAUX & CBH  
3, Rue du Colonel Gouraud Casablanca  
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 21 66 74  
(+) Fax: 05 22 20 35 35

PROFESSEUR BOUHYA SAM  
Gynécologue - Obstétricien  
Clinique Les Fleurs  
Tél: 05 22 29 94 47



# مصحة الزهور

## CLINIQUE LES FLEURS

Gynécologie - Obstétrique - Maternité - Maladie du Sein et Chirurgie Mammaire  
Chirurgie Générale - Urologie - Chirurgie Endoscopique (Coelio - chirurgie, Hystéroskopie...)  
Centre de Procréation Médicalement Assistée (Fiv - Stérilité ...)

16, rue des Hôpitaux - 20360 CASABLANCA  
CNSS 1449447 - Patente 363115910 ICE : 00 166 827 30000 34  
Tél 05 22 22 26 16 - 05 22 22 09 90 - URGENCE : 05 22 27 80 63 Fax 05 22 29 94 47  
Direction : 06 61 05 53 34 Administration : 06 61 09 39 80 Sage femme : 06 61 11 35 54  
E-mail : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

### Permanence 24 h sur 24 h

Docteur .....

Casablanca, le .....

Dr LAHRECH Zohra

Fcv

CENTRE DE PATHOLOGIE  
Spécialisée "Casablanca"  
6 Rue des Hôpitaux Résidence  
B.P.C. 115 El Hédi N° 1 - Casablanca  
Tél 05 22 24 33 66 - 05 22 24 33 67

PROFESSEUR BOUHAYSA  
Gynécologue - Désirantrice  
Clinique Les Fleurs  
Tel: 0661 15 21 71

**LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH**  
**3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca**  
**Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74** **Fax : 05.22.20.35.15**  
**Patente : 36332437** **I.F. : 40288423** **CNSS : 8036726**  
**N° ICE : 0017 10887 0000 07** **Code INPE: 093062362**



**FACTURE No : 138739**

Casablanca, le : 17/02/2020

Analyses effectuées le ... : 17/02/20  
Sur prescription du ..... : Dr BOUHYA Said

Identité Patient ..... : Mme LAAFOURA - LAHRECH Zohra  
Code Patient ..... : 299849

**BILAN :**

1 PV CYTOLOGIE-CULTURE-IDENTIFICATION	B 90
2 ATBC ANTIBIOPGRAMME	B 60

**TOTAL B : 150**

**TOTAL HN : 0**

**0**

**MONTANT : 226,00 DH**

**Arrêtée la présente facture à la somme de : 226,00 DH**

*Dr Maita BENKIRAN*  
Pharmacien Biologiste  
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca  
Tél: 05 22 20 35 35 - 0662 38 3488  
3, rue du Colonel Gros - Casablanca  
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74  
Fax: 05 22 20 35 15



## CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

### FACTURE N° 20/1307

Casablanca, le : 17/02/2020  
Analyses effectuées le : 17/02/2020  
Pour : LAHRACH ZOHRA EP LAAFOURA  
Sur prescription du : DR BOUHYA  
Référence : **C00217484**

#### Analyse effectuée

Cytologie

#### Cotation :

Montant Net : 270,00 Dhs

**Arrêtée la présente facture à la somme de  
Deux cent soixante-dix Dirhams**

Signé :

*[Signature]*  
Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca  
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 Casablanca  
Tél: 0522 22 13 46/66 - Fax: 0522 22 14 24 - Email: labocasapath@gmail.com  
Patente 36333531 ICE 001624540000044

## **CASAPATH**

**RECU LE : 17/02/2020**  
**EDITE LE : 19/02/2020**

**NOM & PRENOM : LAHRACH ZOHRA EP LAAFOURA**  
**PRESCRIPTEUR : DR BOUHYA**  
**AGE : 68 ans**  
**Code Patient : 058038**  
**N/REF : C00217484**  
**ORGANE : FCv**

### **RENSEIGNEMENTS CLINIQUES**

### **COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE**

- Frottis en milieu liquide selon la technique Prepstain

- Qualité du frottis :  
Très bonne qualité.

- CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTEME DE BETHESDA :  
Pas de lésion intra-épithéliale ou de malignité.

- Description cytologique :

Ce frottis montre un fond ponctué de quelques polynucléaires neutrophiles. Il comporte des cellules malpighiennes essentiellement parabasales et basales avec quelques cellules intermédiaires. Le noyau est petit régulier le plus souvent.

On note la présence de plus, de quelques cellules malpighiennes de type parabasale et basal de taille moyenne isolées ou en petits amas. Elles présentent un noyau augmenté de taille avec un rapport nucléo-cytoplasmique élevé et une chromatine fine sans irrégularités nucléaires.

Présence de cellules en métaplasie malpighienne mature avec quelques cellules d'aspect immatures.

### **CONCLUSION :**

- Frottis cervical atrophique et dystrophique avec métaplasie malpighienne parfois immature.
- Un contrôle après correction de l'atrophie est recommandé.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI  
Anatomo-Pathologiste  
Centre de Pathologie Anapath  
6, Rue des Hôpitaux Rés. du Parc Casablanca  
Tél : 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 17/02/20 à 11h48

Édité le : 19/02/20 à 11h16

Mme LAAFOURA - LAHRECH Zohra

Patient 299849 Né(e) le 01/01/1952

Dr. BOUHYA Said

Prélèvement transmis au Laboratoire

Page : 1 / 1

## BACTERIOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

### PRELEVEMENT VAGINAL

#### EXAMEN CYTOLOGIQUE

Leucocytes ..... Quelques leucocytes  
Hématies ..... Absentes  
Cellules épithéliales .. Rares

#### PARASITOLOGIE

Trichomonas vaginalis ... Absents

#### BACTERIOLOGIE & MYCOLOGIE

#### EXAMEN DIRECT

Flore de Doderlein ..... Peu Abondante  
Levures ..... Absentes

Score de Nugent ..... 2

GROUPE	SCORE	CLASSIFICATION
I	0 à 3	Flore NORMALE
II	4 à 6	Flore INTERMEDIAIRE
III	7 à 10	Vaginose BACTERIENNE

#### CULTURES

Absence de germes pathogènes  
Mycologie : Absence de levures

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN  
Pharmacien Biogiste  
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca  
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39